

ACTIONS MISES EN PLACE À L'ENSAP BORDEAUX GRÂCE À LA **CVEC** EN 2022/2023

LA CVEC C'EST QUOI ?

La CVEC est la contribution de vie étudiante et de campus. La loi prévoit qu'elle soit collectée par les Crous.

D'un montant de **95€** en 2022/2023, on peut y être assujetti ou en être exonéré en fonction des cas.

Elle concerne les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

OK, MAIS POUR QUOI FAIRE CONCRÈTEMENT ?

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention »

(article L. 841-5 du code de l'éducation)

RÉPARTITION DU BUDGET

33.6%
POUR L'AIDE
AUX PROJETS
DES
ÉTUDIANTS

44%
POUR LA
MÉDECINE
PRÉVENTIVE

22.4%
POUR L'AIDE
SOCIALE DES
ÉTUDIANTS

L'AIDE AUX PROJETS

Une partie des fonds CVEC est destinée à soutenir les projets des étudiants dès lors qu'ils rentrent dans les domaines précités (social, culture, santé, sport, etc.). Il y a un appel à projets annuel et une commission qui se réunit 3 fois par an.

Elle est chargée d'analyser les dossiers (sur des critères validés en CFVE et en CA) et d'attribuer les montants d'aide aux projets. Les conditions d'éligibilité et le règlement de l'aide aux projets sont envoyés à tous les étudiants lors de l'appel à projets et sont accessibles de façon permanente sur le site internet de l'école.

5 projets retenus et financés

1/ ENTRAÎNEMENTS SPORTIFS HEBDOMADAIRES

PROJET PORTÉ PAR LE BUREAU DES SPORTS

- Montant attribué : **5 750 EUROS TTC**
- Réservation de gymnases pour permettre l'entraînement sportif de 80 à 100 étudiants le dimanche soir pour toute l'année.

2/ WEEK-END UFEP

PROJET PORTÉ PAR L'ASSOCIATION ZAOS

- Montant attribué : **1 270 EUROS TTC**
- Soutien à l'organisation d'un événement ayant vocation à réunir les étudiants des écoles de paysage françaises, avec pour objectifs : échanges de pratiques étudiantes, de lien social entre étudiants et écoles, d'échanges de savoirs.

3/ ARCHIPIADES

PROJET PORTÉ PAR LE BUREAU DES SPORTS

- Montant attribué : **3 419 EUROS TTC**
- 145 étudiants de l'ENSAP ont participé à la compétition qui se déroulait à Blois cette année

LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le montant récolté est reversé à l'Espace Santé Étudiants et permet aux étudiants de profiter des services qui y sont dispensés.

« Vous avez besoin d'une écoute, d'un conseil, d'un suivi médical ?

L'Espace Santé Étudiants Bordeaux vous propose des consultations de santé sans aucune avance de frais (tiers payant intégral)

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

- > par téléphone au **05.33.51.42.00**
- > via **Doctolib**

4/ AMÉLIORATION DES SERVICES PROPOSÉS PAR LA COOP

PROJET PORTÉ PAR LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

- Montant attribué : **3000 EUROS TTC**

5/ LABO PHOTO ARGENTIQUE

PROJET PORTÉ PAR L'ASSOCIATION QLTURE

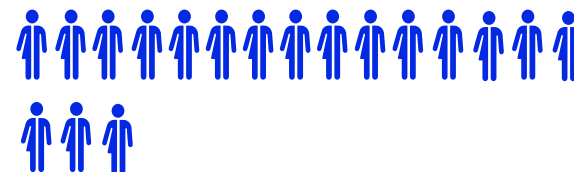
- Montant attribué : **561 EUROS TTC**
- Mise à disposition des étudiants et des enseignants de l'école un laboratoire photo sous forme d'apprentissage et de participation commune.

L'AIDE SOCIALE

L'action sociale se décline principalement en l'attribution d'une aide financière destinée à pallier une situation difficile rencontrée par un étudiant. Elle est versée par l'établissement sur la base de critères proposés par la CVEC et votés par le CA.

Pour en bénéficier, l'étudiant doit justifier d'avoir au préalable déposé une demande d'aide au CROUS avec évaluation sociale par un.e assistant.e social.e.

18 étudiants et étudiantes ont bénéficié d'une aide financière



328€ d'aide moyenne